COMMISSION SPORTIVE

Tél. 04.50.84.10.86 - sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

PV 389
Président : Jean-Michel BAULMONT

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :
Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement.
Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.
Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

F.M.I. – PROCEDURE A RESPECTER OBLIGATOIREMENT

L'utilisation de la tablette F.M.I. pour les catégories Séniors D1 à D5 est obligatoire.
Dans le cas contraire, le(s) club(s) n'utilisant pas celles-ci se verront appliquer l'article 9.10 des Règlements Sportifs.

L'équipe recevante est en charge de la FMI : c'est la seule qui doit réaliser des récupérations de données.

L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

FM.I. - Match forfait et/ou remis
Une F.M.I. doit être impérativement établie en cas de forfait.

Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».